Réf. Farde e-Assemblées : 2501454

N° OJ : 83

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/12/2022

Objet : Affaires citoyennes.- Subside complémentaire (indexation des salaires).- Asbl "Rizome Bxl" : 2.456,82 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant les indexations de salaires en 2022 et conformément à la convention qui lie l'asbl Rizome Bxl et la Ville de Bruxelles;

Considérant que des crédits sont disponibles à l'article 84407/33202 du budget ordinaire de 2022 et que le montant utile de 2456,82 EUR, a été engagé (ED 22/45296 - dossier de référence 2019/10928);

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside complémentaire d'un montant de 2456,82 EUR à l'attention de l'asbl Rizome pour couvrir l'indexation des salaires (ED 22/45296). - Article 84407/33202 du budget ordinaire 2022. (dossier de réf: 2019/10928)

Annexes :